



RESTAURANTS SOLIDAIRES

A FIN D'AMÉLIORER l'aide alimentaire, la municipalité parisienne a décidé d'offrir, aux plus démunis, des repas assis et de qualité.

Ainsi, les douze restaurants solidaires vous accueillent le soir et le midi pour deux d'entre eux.



CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS

BÉNÉFICIAIRE

Les restaurants solidaires sont les suivants :

• Boutebrie

15 rue de la Parcheminerie
• 5^e arr.
RER B Saint-Michel
– Notre Dame
Tél. 01 46 34 72 14

• Europe

11 rue Maleville • 8^e arr.
Métro Miromesnil
ouvert du lundi au samedi
Tél. 01 45 63 52 57

• Vellefaux

66 avenue Claude Vellefaux
• 10^e arr.
Métro Colonel Fabien
Tél. 01 40 40 78 04

• Chanzy

6 rue de Chanzy • 11^e arr.
Métro Charonne
ou Faidherbe-Chaligny
Tél. 01 43 71 28 08

• Saint-Éloi

10, rue Eugénie Éboué
• 12^e arr.
Metro Montgallet et Reuilly
- Diderot
Tél. 01 43 46 97 66

• Baudricourt

15 rue Baudricourt • 13^e arr.
Métro Olympiades
Tél. 01 45 83 32 60

• Les Artistes

55 – 57 rue du
Montparnasse • 14^e arr.
Métro Montparnasse
- Bienvenue
Tél. 01 43 21 65 38

• Les Épinettes

51 rue des Épinettes
• 17^e arr.
Métro Porte de Saint-Ouen
Tél. 01 42 29 02 86

• Joseph de Maistre

86-88 rue Joseph
de Maistre • 18^e arr.
Métro Guy Môquet
Tél. 01 46 27 27 61

• Meaux

72 rue de Meaux • 19^e arr.
Métro Laumière
Tél. 01 42 41 23 30

• Palikao

11-15 rue de Pali Kao
• 20^e arr.
Métro Couronnes
Tél. 01 58 71 13 13

• Réservoir

2 – 4 rue de la Justice
• 20^e arr.
Métro Saint-Fargeau
Tél. 01 40 30 06 94

- **SOIR** Le service est assuré du lundi au samedi, de 17 h 15 à 19 h 15 sauf aux restaurants Europe et Baudricourt de 18 h à 19 h 30
- **MIDI** Palikao est ouvert du lundi au vendredi de 12 h à 13 h 15 et Baudricourt de 11 h à 13 h
- **Baudricourt** est ouvert 7 j / 7

➤ **Pour pouvoir y accéder, vous devez être munis d'une carte d'accès « personne seule » ou « famille » nominative et mensuelle délivrée par les organismes sociaux dont les services sociaux de proximité, les permanences sociales d'accueil, les espaces solidarité insertion, les services médico-sociaux, les maraudes...**

➤ **La carte d'accès, doit être présentée et scannée à chaque fois que vous venez dans l'un des restaurants proposé.**